

Atelier du Groupe de Conseil des Experts (GCE) : normes d'examen communes pour la catégorie A

Dans le prolongement de la série d'ateliers pratiques organisés par la CIECA, le GCE souhaiterait inviter tous les membres de la CIECA à assister à cet événement.

L'objectif de cet atelier fortement axé sur la pratique est de confronter les points de vue sur les méthodes de travail adoptées durant le test pratique pour la catégorie A et visant à améliorer la sécurité routière. Nous voudrions aborder les défis spécifiques posés par la transposition, fournir une expérience précieuse et améliorer l'expertise de toutes les organisations affiliées à la CIECA, afin que nous puissions tous apprendre, partager et échanger des expériences constructives dans le contexte des examens de conduite automobile pour la catégorie A.

L'atelier se concentrera sur les aspects pratiques suivants :

- Choix du lieu où effectuer le test de manœuvres
- Équipement de sécurité pour le conducteur et exigences à remplir lors du test
- Vérification de la sécurité
- Conduite du motorcycle
- Manœuvres à vitesse réduite
- Manœuvres à vitesse élevée
- Freinage
- Utilisation d'un équipement de mesure
- Conduite dans la circulation
- Place de l'examineur pendant le test pratique
- Exigences posées au motorcycle pendant les tests dans différentes catégories
- Lien entre la sécurité routière et le nouveau test de conduite
- Façon dont la formation conduit à une diminution du nombre d'accidents
- Lien entre le test théorique et le test pratique pour la catégorie A
- Voitures à trois roues

Tous les participants à l'atelier sont encouragés à participer activement à l'événement. Ils sont également libres d'évoquer des sujets spécifiques qu'ils souhaiteraient aborder ou discuter dans cet atelier. Les propositions peuvent être envoyées à l'adresse suivante : eva.mateo@cieca.eu.